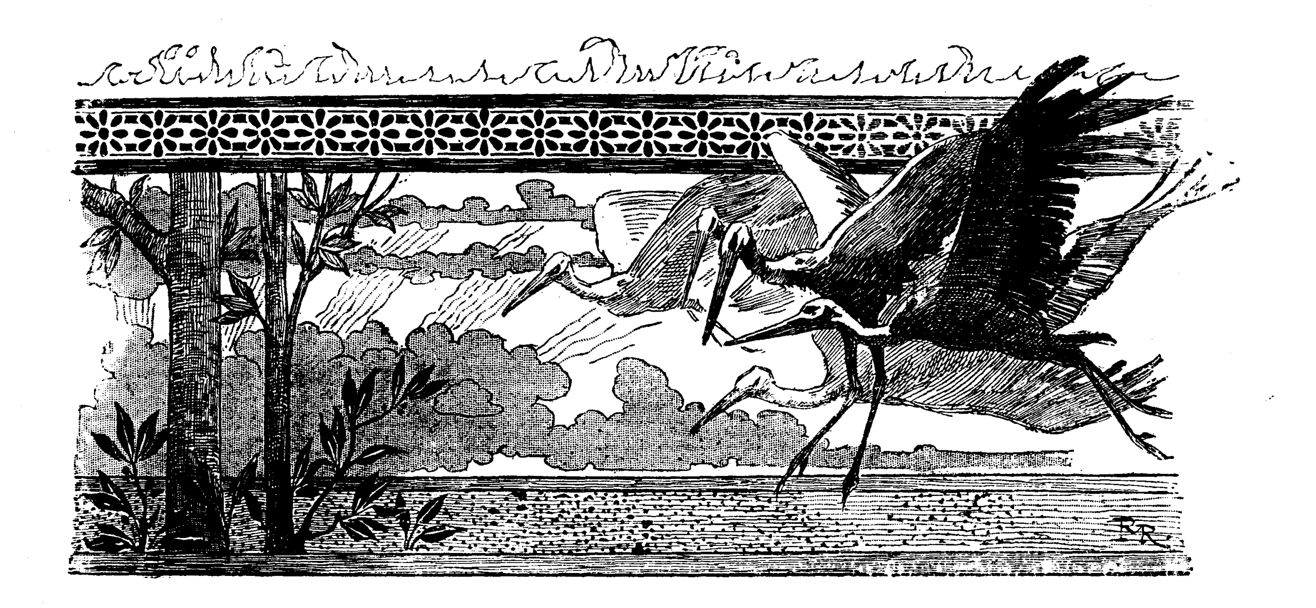


ERNEST FRANDON



M. FRANDON est, depuis plusieurs années, un auxiliaire des plus actifs de la politique coloniale française. Depuis sa nomination à l'emploi de gérant du vice-consulat de Fou-Tchéou jusqu'au jour tout récent où il vint prendre possession d'un poste au quai d'Orsay, cet habile diplomate ne cessa un instant de défendre les intérêts de nos nationaux engagés en Extrême-Orient. Tour à tour gérant à Fou-Tchéou, chancelier à Calcutta, vice-consul à Kobé, il ne cesse de mener une campagne locale en faveur de l'influence française.

Grâce à lui, la prépondérance de notre diplomatie influa dans plus d'un événement de la politique asiatique, et ce n'est pas sans une clairvoyante prévision qu'il informe le Gouvernement français, dès 1891, « que la Chine est sans force, que les autres nations profiteront de sa faiblesse et que la France doit se tenir prête pour cette éventualité ».

Reçus alors avec une incrédulité manifeste, ces renseignements trouvent aujourd'hui une confirmation douloureuse. Et, qui sait si les troupes internationales qui opèrent en ce moment en Chine, si l'on y avait ajouté foi, ne fussent à jamais demeurées en Europe!

Durant son premier séjour à Fou-Tchéou en 1883 comme gérant du vice-consulat, M. ERNEST FRANDON releva les passes du fleuve et la position des forts, renseignements qui servirent énormément à l'amiral Courbet. Le chef de l'escadre française s'adressa également à lui pour avoir des interprètes, des pilotes et du

charbon. M. FRANDON les lui fournit. Et il est impossible d'écrire aujourd'hui l'histoire de la campagne du Tonkin sans citer le nom de notre résident.

C'est à lui que le ministère des Affaires Étrangères confia également, en 1884, le poste de chancelier à Calcutta. M. FRANDON s'y montra, comme il avait fait à Fou-Tchéou, digne de la confiance de ses chefs. Animé du meilleur esprit de zèle et d'initiative, il signala au consul général les diverses causes qui amenèrent l'annexion de la Birmanie à l'Angleterre.

Vice-consul à Kobé en 1886, il y signala son séjour par une administration habile, et c'est à lui qu'on est en partie redevable de tous les renseignements obtenus sur l'importance du commerce et des arsenaux militaires du Japon.

En 1889, M. FRANDON revient enfin à Fou-Tchéou, en qualité de vice-consul. Les Européens, grâce à son intervention, obtinrent bientôt l'autorisation de résider à Kou-Liang; la France reçut, pour la construction d'une église et pour celle d'un cimetière, un terrain important. C'est là que M. FRANDON — dans une pensée pieuse qui fut appréciée de tous les Français — fit élever un monument à l'amiral Courbet et ménagea une sépulture aux restes de tous nos nationaux dispersés dans la province. Les gouverneurs de Cochinchine et du Tonkin reçurent aussi de lui le don de plants de culture et de machines-outils qui furent très utiles aux colons français. Enfin c'est grâce à son initiative que les chambres de commerce de Bordeaux et de Lille obtinrent des échantillons des spécimens les plus curieux de la flore indo-chinoise.

On voit ainsi, grâce aux travaux de M. FRANDON, quelle part importante acquit l'administration française dans toute cette partie de l'Empire chinois.

Notre vice-consul, par sa connaissance des langues indo-chinoises, ses remarquables aptitudes diplomatiques, son entente de la politique asiatique, laissa ainsi, dans toutes les villes où il passa, une réputation d'équité, de loyauté et de travail dont tous nos nationaux n'eurent jamais qu'à se féliciter.

Il est vrai que M. FRANDON avait été admirablement préparé à remplir ces divers postes. Familiarisé de bonne heure avec les entreprises les plus difficiles, nous le voyons déjà, dès le début de sa carrière, occupé, en collaboration avec MM. Casimir-Perier père et Bérenger, à fonder à Grenoble, à Avignon, à Aix, à Toulon, des sociétés coopératives. Jules Simon, dans son beau livre : *Le Travail*, émit à ce propos, sur M. FRANDON, le plus sincère éloge.

La guerre de 1870, dont notre compatriote avait pour ainsi dire prévu les suites, à l'issue d'un voyage au delà du Rhin, le trouva prêt à défendre son pays. M. FRANDON remplit son devoir avec un courage qui lui valut d'être cité à l'ordre du jour de l'armée. La guerre achevée, M. FRANDON, au cours d'un voyage en Allemagne, se mêla à l'expédition d'Herzégovine à la suite de l'armée du prince de Monténégro, son ex-condisciple à Louis-le-Grand. Fut nommé enfin en 1879, en Espagne, commis de chancellerie. Un premier poste de commis à Yokohama en 1880, un autre de chancelier à Shanghaï en 1882, le préparèrent à occuper les fonctions importantes dans lesquelles nous l'avons vu briller par la suite. Nous l'avons dit et le répétons, M. FRANDON est de ceux qui servirent le mieux la cause de la France en Extrême-Orient. Ajoutons que c'est un collectionneur émérite, un dilettante de toutes les choses d'art. M. FRANDON possède une collection de porcelaines à faire pâlir celle des plus beaux musées.

FRANDON (ERNEST), consul français, né à Valence (Drôme), outre les missions que nous avons énumérées, a publié plusieurs œuvres : en 1868, chez Guillaumin, divers ouvrages sur *les Sociétés coopératives*; en 1883, deux volumes sur *les Exercices militaires des Chinois*, etc...; en 1893, deux albums (types, outils, etc., des Chinois du Sud) (Bibliothèque du Musée Guimet), etc...

Outre la croix de la Légion d'honneur qu'il a reçue en 1883, M. FRANDON porte encore : la médaille militaire (depuis 1870); la rosette d'officier d'académie (pour les missions scientifiques et ses dons aux divers musées de l'État); l'ordre du chevalier du Christ de Portugal et de St-Sylvestre; celui de chevalier du Dragon d'Annam; celui de commandeur du dragon de Chine, etc.



CABINET
DU
CONSUL

Depuis que je suis au régime du Vin Mariani, j'ai senti diminuer l'anémie profonde, résultat de vingt années passées en Chine : mes forces reviennent, une vie nouvelle circule dans mes veines.

Aussi je déclare l'inventeur de ce merveilleux liquide un véritable Bienfaiteur de l'Humanité". —

E. Frandon